

Grandes entreprises et ETI : un rôle déterminant

Vendredi 18 novembre 2016

Ce flash présente les données les plus récentes sur la structure du tissu productif français.

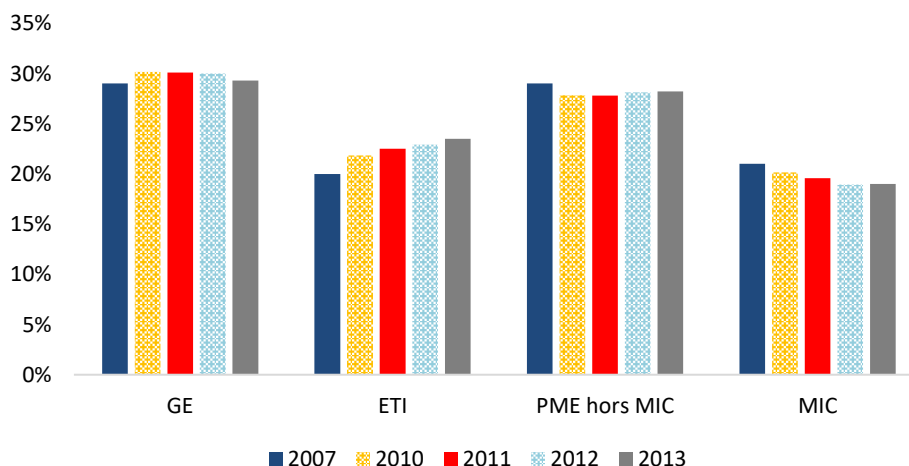
1. Plus de 3,7 millions d'entreprises en France en 2013

D'après l'INSEE, la France comptait en 2013 un peu plus de **3,7 millions d'entreprises**, dont **96 % de microentreprises** (MIC, cf. ci-dessous). Il y avait plus de 138 000 petites et moyennes entreprises (PME) hors MIC, 5 300 entreprises de taille intermédiaires (ETI) et **274 grandes entreprises**¹. La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a en effet défini quatre catégories d'entreprises selon des critères économiques : a) les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2M€ ; b) les **PME** occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43M€ ; c) les **ETI** n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500M€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 000M€ et d) les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Après s'être longtemps appuyée sur la définition juridique d'une entreprise (« unité légale », UL, déclarée à l'administration), la statistique publique cherche depuis la LME à illustrer plus fidèlement le tissu économique au travers, notamment, d'une meilleure appréhension du concept de **groupe**. Ce dernier est défini par « l'ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision ».

2. L'évolution de l'emploi par taille d'entreprise depuis 2007

En 2013, la France comptait près de **14,8 millions** de salariés sur le champ des secteurs marchands non agricoles. **4,3 millions** travaillaient dans les **grandes entreprises** (soit 29 %), contre 4,2 millions dans les PME, 3,5 millions dans les ETI et 2,8 millions dans les MIC. Si l'important travail méthodologique résultant de la LME a pour avantage d'offrir une meilleure vision des catégories d'entreprises, il a pour contrepartie de limiter fortement la profondeur historique de la série. Ceci est un inconvénient dans la mesure où il est permis de penser que les mutations de l'emploi par taille d'entreprise s'opèrent sur plusieurs années, voire décennies. Ainsi, dans une étude de 2010² portant sur la période 1985-2006, l'INSEE mettait en avant la nette baisse de l'emploi par taille d'établissement et la nette hausse de l'emploi par taille d'entreprise en raison du **recul des grands sites industriels** et de la **progression du secteur des services**, aux unités plus petites.

Ventilation de l'emploi par taille d'entreprise



Source : Afep à partir des données annuelles de l'INSEE. Secteurs marchands non agricoles.

¹ 248 hors secteur financier : 165 multinationales sous contrôle français, 73 sous contrôle étranger et 10 GE « locales ».

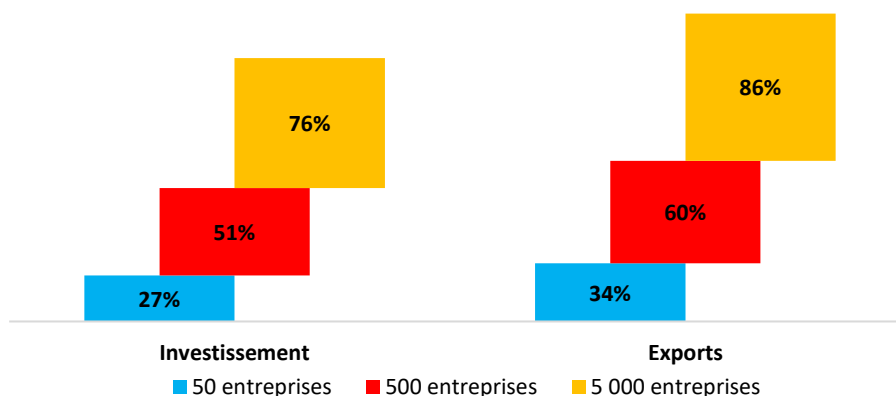
² « Depuis 30 ans, les grandes entreprises concentrent de plus en plus d'emplois », INSEE première n° 1289, 2010.

Depuis 2007, les données disponibles font apparaître trois tendances : une hausse de la part de l'emploi dans les ETI ; une stabilité de la part de l'emploi dans les grandes entreprises ; une baisse de la part de l'emploi dans les MIC et, dans une moindre mesure, dans les PME. L'agrégat **grandes entreprises + ETI**, qui regroupait 49 % de l'emploi en 2007, représente désormais près de **53 %**. Il est à noter que, au cours de la période 2007-2013, **l'économie française** a détruit près de **500 000 emplois**, le niveau global d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles fin 2013 étant de 3 % inférieur à celui de fin 2007.

3. Une économie française très concentrée

Dans sa dernière édition relative aux entreprises françaises³, l'INSEE rappelle la **forte concentration** du tissu productif français (cf. également flash éco du 6 novembre 2015). Outre la dimension emploi indiquée ci-dessus, les grandes entreprises dégagent en 2013 un tiers de la **valeur ajoutée** et les ETI près d'un quart. Pour le **chiffre d'affaires**, ces ratios étaient, respectivement de 35 % et de 29 %. En matière **d'impôt sur les sociétés (IS)**, les grandes entreprises acquittaient en 2014 un tiers de l'IS brut (30 % de l'IS net) et les ETI 24 % (27 % du net) contre 28 % pour les PME (24 % du net) et 15 % pour les MIC (19 % du net). C'est en matière **d'investissement** et **d'exportations** que la concentration est la plus significative : selon l'INSEE, les 50 entreprises ayant réalisé les investissements les plus importants concentraient 27 % des investissements (51 % pour les 500 premières et 76 % pour les 5 000). Pour les exports, **les 50 premières** - pas nécessairement les mêmes que pour l'investissement - **concentraient 34 % du total** (60 % pour les 500 premières et 86 % pour les 5 000 premières).

Concentration dans les secteurs marchands en 2014



Source : Afep à partir d'INSEE références édition 2016 « Les entreprises en France » (pp 21-22). Champ hors MIC.

La **valeur ajoutée par salarié**, qui peut être assimilée à un indicateur de productivité par tête, fait apparaître des **écarts significatifs** entre les entreprises : 64k€ pour les PME, 80k€ pour les ETI et près de 100k€ pour les grandes entreprises. Ce seuil est largement dépassé dans certains groupes (131k€ dans les 73 grandes entreprises multinationales sous contrôle étranger). Il en résulte un **niveau de salaire net supérieur dans les grandes entreprises** (2 620€ contre 2 200€) qui va au-delà du simple effet de composition (surreprésentation des cadres dans les GE) : **un ouvrier d'une grande entreprise gagne 11 % de plus que la moyenne** (et 21 % de plus qu'un ouvrier d'une entreprise de moins de 10 salariés).

Relativement méconnus car récents, les travaux de l'INSEE sur la structure du tissu productif apportent un éclairage indispensable au débat public. En effet, l'information disponible en la matière est peu abondante, ouvrant la porte à des postulats sans fondement statistique. Si elle n'est pas nouvelle, la conclusion d'un tissu productif extrêmement concentré n'en reste pas moins fondamentale : moins de 6 000 entreprises (soit 0,15 % du total) représentent au moins la moitié de chacun des grands indicateurs (emploi, valeur ajoutée, investissement, exportations). Il s'agit là de minorants dans la mesure où ces ratios sont déterminés hors effets induits, à l'évidence réels dans une économie d'interdépendances. Les choix de politique économique doivent impérativement tenir compte de cette réalité : souhaitable, la déconcentration de l'économie française ne se fera pas par opposition entre les différentes catégories mais par développement de l'ensemble du tissu productif.

³ « Les entreprises en France », collection Insee références, édition 2016.